

Lo vîlhio dèvezâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

4 fr. 00

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

GUILLAUME-RENÉ DE CHATEAUGIRON

LES Anglais sont les maîtres du monde, a-t-on souvent dit. On a beau les blâmer, ils viennent à bout de tout. Ce qui se passe aujourd'hui le confirme. Leurs alliés, les Français, en savent quelque chose. Tandis que ceux-ci pratiquent la devise : « Plutôt plier que rompre » les insulaires disent exactement le contraire. Ce n'est pas la première fois que la France l'a appris sans plaisir. Lors de la grande révolution, alors que le traité entre la Suisse et la France qui datait de 1777 fut reconnu valable par la Convention, l'ambassadeur anglais, lord Fitzgérald, qui représentait l'Angleterre chez nous, fit un geste comminatoire dirigé contre la France triomphante de la coalition européenne, et en même temps nous mit, nous autres Suisses, dans un cruel embarras : il somma la Confédération de rompre avec la France de Robespierre. Le Vorort trouva une solution ingénieuse : il expédia les émigrés dans le Pays de Vaud, ce qui ne pouvait pas déplaire à ceux-ci ; on se montra assez souple pour garder de bonnes relations avec l'Angleterre et la France, jusqu'au moment où, enfin celle-ci parlant haut, exigea le départ de l'ambassadeur Wickham, qui intriguait avec les émigrés.

Les familles nobles du Pays de Vaud donnèrent alors l'hospitalité à des ducs, à des marquis, à d'autres encore. Personne ne fut inquiété pendant de longues années. Mais ce beau temps ne devait pas durer. On approchait de la Révolution vaudoise, et bientôt Mme de Stael, pour ne citer que ce nom illustre, allait être espionnée.

Nous avons découvert aux archives de Berne un document, entre plusieurs autres, qui montre comment les émigrés s'y prenaient pour solliciter l'honneur de venir fixer leurs pénates chez nous, sur les bords du Léman. C'est à l'époque où Berne est encore toute puissante, où les maîtres du jour, associés des descendants des pères des Waldstätten se font appeler « illustres et puissants seigneurs ». Voici cette pièce :

« Guillaume-René Leprestre de Châteaugiron a l'honneur d'exposer à Vos Excellences qu'ayant soumis à l'examen de messeigneurs de la commission des étrangers son passeport de citoyen français visé par le ministre de la république en Suisse et leur ayant en conséquence demandé la permission d'habiter la ville de Lausanne pour s'occuper uniquement de sa santé, messeigneurs de la commission, satisfaits des motifs de sa demande et de la légitimité de ses titres pour l'obtenir ne se sont trouvés arrêtés dans leur bonne volonté que par une note défavorable dont on a noirci le suppliant dans l'esprit de Vos Excellences du conseil secret. Le suppliant convaincu de l'innocence de sa conduite autant que de la justice de Vos Excellences prend la liberté de leur représenter que jamais en aucune circonstance il ne s'est rendu coupable d'aucune violation de l'ordre ni de menées qui aient pu porter atteinte à la

tranquillité du pays, ce sur quoi le suppliant, bien loin de redouter l'examen le plus sévère, le demande avec instance, aussi sûr qu'empressé de faire éclater son innocence aux yeux de Vos Excellences.

» Que si on l'accuse d'avoir transgressé des règlements de police, il observe que c'est dans un temps antérieur à la possibilité où il est maintenant de présenter à Vos Excellences un passeport de citoyen français.

» Que cette qualité de citoyen reconnue par le ministre de la république ne permet plus de le confondre avec les émigrés que l'on cherche à éloigner des frontières et le met dans le cas de réclamer plus particulièrement la bienveillance du gouvernement qui, d'après sa neutralité, veut bien traiter favorablement les personnes munies de passeports mis en règle par le visa de M. Bacher (ambassadeur français à Bâle).

» Que la santé du suppliant extrêmement affaiblie par de violentes douleurs de colique néphrétique et de gravelle pierreuse lui fait désirer le séjour de Lausanne comme le seul où il puisse trouver sa guérison tant à cause de la réputation méritée des médecins de cette ville que par les facilités de s'y procurer les eaux minérales d'Evian, remède approuvé en dernier lieu par M. de Laizer comme extrêmement salutaire dans cette douloureuse maladie.

» A ces causes, le suppliant, confiant en la bonté, générosité et humanité que toutes les fois qu'il a été possible Vos Excellences ont aimé à prendre pour guides, demande comme une grâce qu'elles veuillent bien révoquer la note portée sur son compte, note que la parfaite équité leur fera regarder comme non méritée. D'après cet exposé sincère dont le suppliant est prêt à fournir les preuves, il ne cessera de mériter cette faveur par la plus exacte soumission aux lois et les vœux les plus ardents pour la conservation de Leurs Excellences et la prospérité de l'Etat.»

Cette supplique fut envoyée à Berne par l'entremise du bailli de Lausanne de Buren, le 3 octobre 1797, avec un préavis défavorable, disant en substance que le suppliant avait donné lieu depuis quelques semaines à des soupçons, que sa conduite paraissait tout au moins singulière. Logeant dans une auberge à Ouchy, sous un nom d'emprunt, il surprenait les gens de la maison par ses allées et venues, arrivant à la tombée de la nuit, s'en allant de bon matin.

Nous retenons de ce document que Lausanne était considéré en 1797 comme ayant d'excellents médecins et que l'on allait déjà prendre les eaux à Evian.

L. Mogeon.

Capacité. — Un fameux ivrogne planta un beau jour sa femme et fila en Amérique. Cependant il ne voulut pas quitter le continent sans prendre congé d'elle : « Ma femme, lui écrivit-il au moment de s'embarquer, je pars aujourd'hui sur un vaisseau de 500 tonnes pour aller tenter la fortune en Amérique. Aie patience, tu me reverras un homme riche. »

— Cinq cents tonnes ! s'écria la femme après avoir lu cette épître, c'est beaucoup ; mais, si la traversée est longue, elles ne lui suffiront pourtant pas.

Prévoyant. — M. le curé de R. reprochait à un de ses paroissiens d'avoir arrondi son domaine par des moyens peu délicats.

— Rappelez-vous, Pierre, que le bien mal acquis ne profite jamais.

— *Portant, moncheu l'incouré, che tē bin fémé...*



TSACON PREIND SON PLIÉSI IO LO TRAOVÈ

QUAND l'est qu'on a bin accoutemâ oquî, on ne pào diéro s'ein passâ.

Pétolon s'étai mariâ avoué la Rosette à Pequabon, que n'ia quie rein d'estra. D'a premi que furont ein ménadzo, l'allâ pào bin ; m'â cein ne dourâ pas grand teîmps, que cein arrevé onco pào souveint, m'emo dein lè bounès maisons. La Rosette étai onna tabousse qu'avâi onna tapetta d'einfai et Pétolon étai on rebriqueu et on risolet que lâi répondâi tot dè travai, que ma fâi cein eîngrindzivè la Rosette, et coumeint l'avâi crouê leînga, cein amenâ dâo grabudzo et dâi dispûts pè l'hotô. Cein amusâvè lè vesins dè lè z'ouré dinsè dè tsecagni, kâ totès lè nés, à soupâ, lâi avâi onna représcintachon.

Onna né que Pétolon sè trovâvè pè la pinta, ion dè sè z'amis lâi fâ :

— Et pi, Pétolon, est-te que la Rosette brâmè adé ?

— Oh ! câise-tè ! l'est adé pi !

— Coumeint diabe lâi pào-tou teni avoué onna fenna qu'est adé à teîmpètà ?

— Eh bin, cein m'amusè, et cein fâ passâ lo teîmps. Que diablo vâo-tou que n'homme et 'na fenna aussont tant à sè derè quand sont adé d'accoco ; y'a dè quiet s'eîmbètâ à la moo, tandi que tsi no, lo moulin à parolès va adé. Ma fenna n'est jamé eîmprontâte po eînmourdi la nièse ; m'ê, lâi repondo po attusi lo fû et lo teîmps passè coumeint on eînludzo. Se pè malheu la Rosette pèsâi la parola, ne saré pas què déveni, et cein m'eîmbètérâi se le m'ê laissivè tranquillo.

On dzapet racontâ cein à sa pernetta, que lo redipètâ à la Rosette, que sè peînsâ : « Ah ! l'est dinsè ; cein t'amusè quand t'è disputo ; eh bin, atteînd, vilhio toullourou ! »

Lo leîndéman matin, à déjonnâ, que Pétolon atteîndâi que le recoumeîngâi la nièse, rein ! La Rosette ne pipâ pas lo mot. A dinâ, m'emo comereç ; pas lo pe petit gros mot. A soupâ, la Rosette étai adé mouetta et Pétolon que ne lâi poivè pequa teni, lâi fâ :

— Ton café ne vaut rein !

La Rosette, que sè poivè bragâ que n'iaivâi nion po féré dè l'asse bon café, lo laissè derè.

— Tè dio, refâ Pétolon, que ton café ne vaut rein. Cheint lo javâ.

Min dè reponsa.

— Repond don, vilhio sorcière ! dis m'ê pi dâi gros mots ; baîle-m'è on pétâ, se te vâo ; m'â reponds !

Rein ! la Rosette sè revaissè on écoualettâ dè café sein m'ê dévèsâ que 'na lemace.

Dè bio savâi que l'eînrâdzivè dè ne pas poâi menâ la leîngâ ; m'â le tint bon et Pétolon, que ne savâi perein què féré po lâi reinmodâ lo subliet, s'eîn va surtâ lo dzudzo dè pè que lâi dit que n'iaivâi rein dein lo code po dotedzi onna fenna à menâ lo mor, vu que cein ne s'étai jamé vu.

Adon ruminâ onna malice. Ye preînd sè z'hailons dè la demeîndze, fourré dè la paille per dedein,

po fèrè onna gueliouma; lè rebotené; ajusté dâi solâ
âo bet dâi canons et dâi metanés âo bet dâi mand-
zès; met onna tiudra deîn lo collet de veste et lâi
affubliè on bounet de nè que l'einfoné bin adrà, po
soi-disant catsi la frimousse; attatsè onna cordetta
âo cou de cllia bedouma, la va peindrè à n'ôn tralet
dâo pailo iô la Rosette cutsivè et sè catsè dézo lo
lhi.

C'étâi dévâi lo né. La fenna étâi saillâite po fèrè
dâi coumechons. Quand le revint à l'hotô, que l'eîn-
trè deîn lo pâilo et que le vâi cllia carcasse gangue-
liâ âo pliafond, le s'arrètè franc. Lo sang lâi brassâ
en momeint, mâ l'eut vito pliorâ et la parola lâi re-
vegne.

— Eh vouâite-vâi mon fou, mon tabornio! se le
fe. T'es ma fâi on galé lulu. Eh bin, ma fâi, tant mi!
Te ne poivè pas mi fini. Y'a prâo grandteimps que
te m'eimbètè et que te m'ê fâ souffri, vilhio scélérat!
Mê vouâique débarachâ et...

— Pas onco, Rosette, pas onco! lâi fâ Pétolon ein
saillèssènt sa têtâ de dézo lo lhi et ein lâi copeint
lo subliet. Ah! te m'eîn dis quie dâi galèsès; mâ dis-
mè vâi: te n'ès pas mouetta? tant mi. Ah! te vou-
drâi que sèyo moo! Eh bin ne su pas pressâ d'allâ
deîn lo pây dâi derbons et mè vè mè soigni âo tot
fin. rein què po te fèrè eindiaibliâ, où-tou? et cein, lo
pe grand teimps possiblo, quand bin te ne repipâ-
râi pas on mot!

— Eh bin, se l'est dinsè, repond la fenna que bis-
quavè que 'na sorcière, ne sareîn dou et te porriâ
bin ne pas ètrè à noce. Et pisque te vâo qu'ôn rein-
modâi la nièse, va que sâi de l'...

L'ont bintout à tsacon septante ans; ne sè pâo-
vont pas passâ l'ôn de l'autro; mâ sè tsecagnont adé.

Tsacon preind son pliési iô lo trâovè!

Mort et ressuscité. — On avait fait courir le bruit
de la mort de M. Eugène X. La chose ne s'étant pas
vérifiée, un de ses amis écrivit au cousin du prétendu
défunt: « Votre cousin Eugène n'est pas mort, ainsi
que je vous l'avais annoncé par erreur. Cette bonne
nouvelle m'a été donnée par sa veuve elle-même. »



Le Journal d'Yverdon a publié l'an dernier la jo-
lie description que voici des Gorges de l'Orbe:

AUX GORGES DE L'ORBE

Sur un sentier étroit, pas très loin d'ici, une ving-
taine de touristes, armés de chaussures blindées, mu-
nis d'une corde, mais dont l'aspect n'a rien d'exoti-
que, contemplant avec une admiration étonnée une
cascade dont les eaux violentes se précipitent d'une
haute paroi de rochers.

— Merveilleux! dit l'un.

— Splendide! ajoute un autre.

— Mais, c'est une révélation, s'exclame un tri-
sième, résumant l'impression générale.

C'est, en effet, une révélation. Il y avait là deux
douzaines d'Yverdonnois, connaissant chacun la con-
trée mieux que sa poche: et à 15 kilomètres de leur
ville, ils marchaient depuis une grande heure déjà
dans un paysage à eux aussi inconnu que les pla-
teaux du Tibet. Et pourtant cette gorge vierge n'est
autre que celle de notre bonne vieille Thièle paisi-
ble. Mais là-haut, elle est méconnaissable. Là-haut
elle s'appelle encore l'Orbe, de son nom de jeune
fille; elle se livre à toutes ses fantaisies de jeunesse
douce et gracieuse par moments, puis turbulente ou
perdue ensuite, séduisante et jolie toujours.

Le but de notre course était de remonter le cours
de la rivière, d'Orbe aux Clées. Expédition fertile
en surprises pittoresques, au milieu d'une nature
sauvage. Car, chose à noter, les ingénieurs n'ont rien
enlevé de leur charme à ces gorges, auxquelles ils
n'ont pas touché; bien mieux, ils les ont même
embellies d'une cascade dont il est impossible de
suspecter l'origine artificielle.

On aborde les gorges un peu en amont de l'usine
de Rontchevaud par un couloir rapide que continue

un sentier escarpé longeant la falaise. Dès lors, c'est
une marche animée et pleine de péripéties, une gym-
nastique dépourvue de poses plastiques et de gestes
arrondis: on grimpe sur de gros blocs, d'où l'on
saute sur de plus gros encore; on traverse et re-
traverse la rivière, on s'élève le long des parois à
des arbres providentiels, pour redescendre à l'aide
de la corde un peu plus loin. C'est toujours un spec-
tacle amusant, de voir son semblable s'agiter et se
démener le long d'une corde, et qui contredit élo-
quemment l'insinuation méprisante que, descendus
jadis du singe, nous y remonterions maintenant. Et
tout du long, à chaque instant, le paysage change.
Ce sont tantôt de hautes parois blanches profilant
sur le ciel leurs découpures aux formes hardies et
tourmentées; tantôt des berges couvertes d'une vé-
gétation fraîche et touffue; s'étirant et s'élargissant
tour à tour dans son lit de roches, de « marmites »
reliées par d'étroites rigoles. Quelques-unes de ces
marmites sont parmi les plus belles qu'on puisse voir,
soit par leurs dimensions, soit par l'élégance et le
fini de leurs contours. Il en est de vastes et profon-
des, où l'eau garde une limpidité et une transpa-
rence de cristal, et d'autres plus petites, où elle tour-
billonne à grand fracas. Ainsi l'on avance, pendant
2 à 3 heures, sans que l'intérêt faiblisse un seul ins-
tant, et l'on parvient au Creux de la Louche, sorte
de cirque entouré de hautes parois abruptes, au fond
duquel la rivière a creusé un chenal resserré, s'é-
vasant à ses deux extrémités en de spacieux bas-
sins.

On dine; on chante; on se laisse vivre béatement.
Et puis, on se remet en route, si j'ose m'exprimer
ainsi. La marche est plus aisée dans cette deuxième
partie; à part quelques blocs gigantesques à franchir,
le reste du trajet se fait très simplement dans le lit
plus large et moins profond de la rivière, quand ce
n'est pas dans la rivière elle-même.

Peu à peu les falaises s'abaissent, le paysage s'a-
doucit, et nous débouchons des gorges, à quelques
minutes des Clées. Une pinte est là, où l'on s'en-
gouffre pour apaiser une soif exacerbée par la vue
et le contact prolongés de tant d'eau; ceux que n'é-
fraie pas l'escalade de 113 marches s'en vont visiter
le château depuis les fondations jusques et y com-
pris les chambres des bonnes. Et l'on s'en retourne
vers la plaine par un chemin ombragé, très agréa-
ble, au-dessus des gorges. On passe au lac, puis à la
grotte de Rontchevaud et l'on arrive à Orbe.

Distinguons. — M. S. voyant un matin son domes-
tique dans un état d'ivresse très prononcé, lui dit:

— Quoi! déjà ivre de si bon matin!

— Pardon, monsieur, c'est d'hier soir.

Héritier malgré lui. — Un neveu avait offensé son
oncle. Celui-ci lui dit dans un moment de colère:

— Te n'arè pâ me n'irètdâzo.

— N'in eu ran de vouthro n'irètdâzo.

— E bin, te l'arè.

— Ne le vu pâ.

— Te l'arè.

— Ne le vu pâ.

Et enfin le neveu fut forcé d'être héritier.

C'EST DE LA LITTÉRATURE

Nouvelle.

REN n'étonnait autant Céphise Badoud que
le volumineux courrier reçu chaque jour
par sa maîtresse, Mme Desponds-Lavanchy,
veuve du professeur Desponds et présidente de
quelques œuvres de secours fondées à Lausanne de-
puis le début de la guerre. Or, les derniers jours de
décembre, la correspondance de Mme Desponds s'é-
tait accrue de toutes les lettres traditionnelles de
vœux et de souhaits que reçoit une femme du mon-
de, même habitant une modeste ville vaudoise.

Céphise, arrivée d'Albeuve, en automne et qui, de
sa vie entière — dix-sept à dix-huit ans — n'avait
pas écrit cinq lettres et n'en avait guère reçu plus de
quatre, demeurait bouche bée à la vue du paquet de
missives et d'imprimés que le facteur lui laissait
dans les mains.

— Y en a-t-il! Y en a-t-il! s'exclamait-elle deux
minutes plus tard en déposant le tout sur la table à
écrire de madame. Y en a-t-il! Y en a-t-il!

— Je t'ai déjà dit, Céphise, qu'il ne faut faire au-

cune observation quand tu as quelque chose à me
remettre, déclarait Mme Desponds en triant ce cour-
rier. Tiens, voici justement une lettre pour toi...

— Pour moi? répéta Céphise absolument ahurie.

— Oui ma fille. « A Mademoiselle Céphise Badoud,
chez Madame Desponds-Lavanchy, avenue de Rumi-
ne, Lausanne, Canton de Vaud, Suisse. » Au moins,
elle ne risquait pas de s'égarer en route... Allons,
prends, elle vient de chez toi, d'Albeuve.

Hésitante, Céphise prit la lettre qu'elle considérait
avec un étonnement mêlé d'inquiétude et s'en fut à
sa cuisine pour l'ouvrir. Ah! c'était une bien belle
page. Dans un brillant cadre de roses très rouges,
aux feuilles très vertes, s'alignait le texte écrit
d'une main encore inexpérimentée, sans doute, mais
qui, en cette occasion, s'était efforcée à donner son
plus bel effort. L'ensemble était, d'ailleurs, agréable
à l'œil, et Céphise, avant que de lire, le considéra
un instant d'un air de respectueuse admiration.

Soudain, elle fronça le sourcil et, toute pleurante,
courut vers le cabinet de Mme Desponds en geignant
de tout son pauvre cœur.

— Oh! madame! madame! Est-il Dieu possible!
Oh! Oh! Oh!

— Qu'est-ce donc?

— Notre pauvre maman qui est morte.

— Mais, non...

— Mais si... Oh! Oh! Vous n'avez qu'à lire.

En toute autre circonstance, Mme Desponds, très à
cheval sur l'étiquette, eût rappelé à Céphise qu'une
servante parle à la troisième personne lorsqu'elle
s'adresse à ses maîtres, mais le bouleversement de
la brave fille était tel que Mme Desponds ne pensa
pas à réprimander.

— Voyons, montre-moi ça...

Elle prit la lettre et lut:

Ma chère sœur,

*Ma lettre va remplir d'une amère douleur ton cœur
seniële. La mort t'eut de nous ravir celle qui nous
prodiguait ses soins et son amour. Notre tendre et
vénérée mère a expiré ce matin et sa dernière pa-
role a été pour bénir ses enfants et les recommander
à Dieu. Sois forte contre la douleur. L'infortunée
aura lieu après-demain et nous espérons que rien ne
t'empêchera d'y venir pleurer avec nous.*

Je suis avec une profonde tristesse

Ton frère pour la vie

Marcelin BADOUD.

Mme Desponds relut cette lettre.

— Quel âge a ton frère?

— Treize ans, madame.

— Hum! Treize ans! Il est joliment avancé pour
son âge...

— Oh! oui!

« Sans doute le régent lui a-t-il dicté », pensa Mme
Desponds, mais elle n'en dit rien. Après tout, le style
ne faisait rien à l'affaire. L'événement n'en demeu-
rait pas moins. Et il fallait aviser à envoyer chez
elle la pauvre Céphise, dont le désespoir était grand.
Le matin même, elle prenait le train pour Montreux
et, de Montreux, la voie d'Oberland et les chemins
de Gruyère. Mme Desponds lui avait donné une robe
noire et acheté un chapeau garni de crêpe, ainsi elle
arriverait déjà vêtue de deuil dans son village. C'é-
tait correct, et Mme Desponds aimait à être et à pa-
raître correcte.

Le trajet en chemin de fer s'effectua, d'ailleurs,
sans encombre. Certes, la pauvre fille avait le cœur
bien gros et les larmes à fleur des paupières, mais,
à cet âge, le mouvement, la vie ambiante, les pay-
sages qui se succèdent, l'oiseau qui vole, la vache
au pâturage, tout cela endort la douleur. Et puis,
Céphise était un peu flattée de l'attention éveillée
par ses vêtements noirs et ses yeux rougis. Les voi-
sins se montraient prévenants. Une femme qui re-
tournait à Montbovon la reconnut. Elle avait un frère
à Albeuve et y séjournait chaque été pendant les
foins. Or, la mère de Céphise habitait hors du villa-
ge, une maison isolée non loin des prés où cette
femme venait faner. De là, des relations de voisi-
nage, un brin de causette et, même, parfois, un coup
de main.

— Mais, je ne me trompe pas; vous êtes bien Cé-
phise Badoud, de rièr-Albeuve, à côté du pré Tor-
nare?

— Oui, bien sûr...